



Volume 1, numéro 3, juin 2008

Régime de retraite... c'est parti !

Lors de sa réunion du 21 mai, les membres du comité aviseur actuel ont pris connaissance des progrès réalisés depuis l'automne dernier : près de 2 500 personnes ont été rejointes dans les assemblées d'information qui se sont tenues dans toutes les régions du Québec d'octobre 2007 à mars 2008. On a souligné la bonne collaboration reçue de partout (TROC, CDC, Tables des groupes de femmes, RQ-ACA, FCABQ, etc.). Notre objectif de faire une première sensibilisation a donc été largement atteint.

En ce qui a trait aux adhésions, bonne nouvelle ! Notre seuil minimal de 800 adhésions est maintenant dépassé : des groupes ayant à leur emploi 923 personnes salariées ont fait parvenir leur adhésion au Régime. Ces groupes proviennent d'une très grande diversité de réseaux et regroupements et de toutes les régions du Québec (à l'exception du Grand Nord). Montréal demeure relativement sous-représenté, mais c'est à Montréal qu'ont eu lieu les dernières grandes assemblées d'information et notre expérience est qu'il faut deux à trois mois entre une présentation dans une région et la confirmation de l'adhésion d'un groupe.

Le comité a également été informé que la demande de financement au SACAIS pour assurer les frais de démarrage a été acceptée intégralement, ce qui permettra d'absorber la plus grande partie, sinon la totalité, des frais d'administration de façon à ne pas pénaliser les premières cohortes. Avec la croissance prévue des actifs, le poids des frais d'administration pourra être supporté par la Caisse une fois passée la période de démarrage.

Toutes ces informations ont permis de constater que les conditions requises pour assurer la viabilité du Régime sont réunies. À ce moment-ci, la mise sur pied du Régime est prévue pour le 3^e trimestre de 2008. Une date précise sera arrêtée par le comité retraite provisoire.

APPEL DE CANDIDATURES

Comité retraite provisoire : il reste encore quelques sièges à combler

Le comité aviseur a procédé à la nomination des membres du comité retraite provisoire qui sera en place jusqu'à la première assemblée annuelle du Régime. Un appel de candidatures avait déjà été fait dans le bulletin précédent. Toutes les candidatures reçues ont été acceptées, ce qui nous donne le comité retraite provisoire suivant :

Nom	Groupe
Personnes représentant les actives (5+ 1 sans droit de vote)	
1. Suzanne Daneau	La Boîte à lettres, Longueuil
2. Nathalie Lachance	Carrefour Jeunesse-Emploi Thérèse-de-Blainville, Sainte-Thérèse
3. Monique Moisan	Réseau québécois de l'action communautaire autonome, Montréal
4. Stéphanie Didier	Centre de formation populaire, Montréal
5.	
6.	
Personne représentant les inactives (1 + 1 sans droit de vote)	
7.	
8.	
Personnes représentant les groupes (4)	
9. Pierre Riley	Fédération des centres d'action bénévole du Québec, Montréal
10. Lise Gervais	Relais-femmes, Montréal
11.	
12.	
Membre indépendant	
13. Michel Lizée, Service aux collectivités (UQAM), Montréal	

Il reste encore quelques sièges à combler : 2 personnes représentant les employé-es (les actifs et actives dont 1 sans droit de vote), 2 représentant les groupes (compte tenu des critères de parité, au moins un de ces deux sièges devra être occupé par une femme) et 2 personnes représentant les inactifs et inactives (dont 1 sans droit de vote).

Alors que les régions sont bien représentées au niveau des groupes adhérents, elles sont encore absentes du comité retraite provisoire. Nous encourageons donc les groupes des régions ayant adhéré au Régime à soumettre des candidatures. Les personnes intéressées à siéger au comité retraite provisoire sont invitées à nous faire parvenir d'ici le **10 juin prochain** un bref c.v. ainsi qu'une lettre décrivant leurs motivations à participer à ce comité.

Elles devront aussi préciser si elles souhaitent y siéger comme représentant des employé-es ou bien des employeurs. Nous vous rappelons que le budget dont nous disposons va permettre d'assumer les frais de transport, de coucher au besoin et de séjour quelle que soit votre région de départ.

Les membres actuels du comité retraite provisoire procéderont à la sélection le 11 juin prochain. Les candidates et candidats retenus seront avisés dans les jours suivants.

Faites parvenir votre candidature à l'adresse électronique suivante :
pcournoyer@relais-femmes.qc.ca

À la suite de la mise sur pied du comité retraite provisoire, le comité aviseur actuel peut déclarer «mission accomplie !» et passer le flambeau au comité retraite provisoire qui tiendra sa première réunion le 11 juin prochain afin de faire le tour des dossiers et déterminer un échéancier. À ce moment-ci, la mise sur pied du Régime est prévue pour le 3^e trimestre de 2008.

APPEL AUX ORGANISMES SYNDIQUÉS

Les organismes syndiqués sont priés de nous contacter dans les plus brefs délais. Votre soutien est important pour le dépôt de la demande d'enregistrement du régime auprès de l'Agence de revenu Canada.

Stéphanie Didier
Centre de formation populaire
514-842-2548 poste 224

Pauline Cournoyer
Relais-femmes
514-878-1212 poste 211

Laissez-nous votre numéro de téléphone et nous vous contacterons aussitôt.

Merci de la confiance et de l'appui que vous avez apportés à cet effort collectif afin de nous donner ensemble un outil de sécurité du revenu à la retraite pour les personnes salariées de tous les groupes.

www.lecfp.qc.ca

www.relais-femmes.qc.ca